



OTIF/RID/CE/GTP/2015/6

17 septembre 2015

Original : français

RID : 5^e session du groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID
(Zagreb, 23 au 27 novembre 2015)

Objet : Conteneurs pour vrac souples

Communication de l'Union internationale des chemins de fer (UIC)

1. Sont visés les paragraphes 76 à 79 et l'annexe I du rapport OTIF/RID/CE/GTP/2014-B sur la 4^e session du groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID.
2. Après avoir étudié les avantages et inconvénients des prescriptions adoptées provisoirement et inscrites dans le rapport cité en objet, l'UIC estime que la solution multimodale envisagée est effectivement préférable à l'autre solution prévoyant des rapports hauteur/largeur différents pour le rail et la route.
3. Le texte du 7.3.2.10.4 de l'annexe I du rapport susmentionné peut ainsi être définitivement adopté.